

Département de l'Isère  
Arrondissement  
de LA TOUR DU PIN

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**VILLE  
de  
MORESTEL**

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique à la salle du Conseil Municipal de MORESTEL le lundi 15 mai 2023 à 19 heures 30 sous la présidence de Monsieur Frédéric VIAL, Maire.

**Etaient présents :** Céline BONVINI (arrivée à 19h45 au point n°3), Sandrine BOUVAREL, Sukran BOYRAZ, Brigitte CESAR, Laurent COUGOULIC, Alexandra DURY, Estelle GHORIS, Yoann GODET, Thierry GUILLEM, Bernard JARLAUD, Estelle KELLER, Paul LAVIE, Wilfried MADULI, Aurélie MARMONIER, Alain MOIROUX, Jean-Philippe PAUGET, Marie-Lise PERRIN, Michelle PILOZ, Stéphanie RADESIC, Frédéric VIAL.

**Ont donné pouvoir ou sont excusés :**

Céline BONVINI (pouvoir à Aurélie MARMONIER), Sandrine BUDIN (pouvoir à Michelle PILOZ), Guillaume DAVID (pouvoir à Estelle GHORIS), Sébastien GACON, Michèle GAUTHIER (pouvoir à Estelle KELLER), Christophe GUSI (pouvoir à Yoann GODET), Virginie LAURENT-MEYER (pouvoir à Alexandra DURY), Aimé VIAL (pouvoir à Frédéric VIAL)

**Date de la convocation :** 9 mai 2023

**Secrétaire de séance :** Marie-Lise PERRIN

Conseillers présents à l'ouverture : 19. Quorum atteint.

**Délibération n°42-2023 : Vente d'un terrain bâti (actuelle trésorerie)**

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre d'une restructuration de la Direction Générale des Finances Publiques, la trésorerie de Morestel fermera le 31 août prochain. L'immeuble appartient à la commune. Il est composé de locaux de bureaux en rez de chaussée (surface 182 m<sup>2</sup>) et d'un logement de fonction adapté en bureaux de 98m<sup>2</sup> à l'étage, soit 280 m<sup>2</sup> au total avec une cave, un garage et un jardin d'agrément. Le bien est référencé au cadastre par les parcelles AH 53 et 331.

Dernièrement, le Département de l'Isère a sollicité les élus pour savoir si un bien pourrait accueillir sur la commune une maison d'enfants à caractère permettant l'accueil de 10 enfants de 4 à 11 ans.

En effet, le service social d'aide à l'enfance manque de structures de ce type dans le Nord-Isère. Cette maison d'enfants serait gérée par la fondation reconnue d'utilité publique « Les Apprentis d'Auteuil ».

Après avoir visité les locaux de la trésorerie, l'association a fait connaître son intérêt pour acquérir ce bien au prix de 380 000€.

Par avis en date du 14 novembre 2022, le Service France Domaine a estimé la valeur vénale de ce bien à 360 000€ plus ou moins 10%.

Cette proposition de la fondation constitue une réelle opportunité pour la commune, car la fermeture de la trésorerie engendrera une perte de recettes pour la commune (loyer annuel de 27 600€) et laissera un bien vacant difficilement réutilisable en l'état.

En cas de vente, il conviendra toutefois de faire réaliser un document d'arpentage pour modifier les limites de propriété. En effet certains équipements publics (point d'apports volontaire, stationnements minutes) sont implantés sur les parcelles AH 53 et 331.

**Après délibération, à 25 voix pour et une abstention (Jean-Philippe PAUGET)  
LE CONSEIL MUNICIPAL,**

- DECIDE la vente du bien sis 67 rue du Clos Pascal cadastré section AH 53 et 311 au prix de 380 000€ à la Fondation d'utilité publique les Apprentis d'Auteuil.
- AUTORISE Monsieur le Maire, le cas échéant, à intervenir à la vente et à effectuer toutes les démarches nécessaires notamment le document d'arpentage pour la modification des limites de propriété

POUR COPIE CONFORME

Fait à MORESTEL, le 15 mai 2023

CERTIFIÉ EXECUTOIRE APRÈS TRANSMISSION EN PREFECTURE.

Frédéric VIAT

Le Maire,

